FICHE TECHNIQUE ANTIREFLECT



Productinformatie

Catégorie	Revêtement augmentant la transmission du verre des serres
Description	AntiReflect est un revêtement antireflet qui peut être utilisé sur les serres en verre existantes pour augmenter la transmission de la lumière. L'application d'AntiReflect sur l'extérieur de la toiture de la serre réduit le réfléchissement du verre, pour que plus de lumière du soleil pénètre ainsi dans la serre. Ceci est particulièrement bienvenu dans les périodes de faible irradiation comme l'automne, l'hiver et le printemps.
Propriétés	• Augmente la transmission de la lumière de 2,5 à 3 % • La toiture de la serre reste propre • Il est possible de l'associer à d'autres revêtements ReduSystems et au ReduClean. ReduClean n'abîme pas la couche de revêtement AntiReflect. • N'utilisez jamais de produits d'ombrage autres que ceux de ReduSystems associés à de l'AntiReflect. • Convient uniquement au verre
Usage recommandé	Pour l'extérieur des serres
Surface conseillée	Verre
Utilisateurs identifiés	Industriel – Réservé à un usage professionnel

Spécifications techniques

Aspect physique	Liquide
pH	10.2 - 10.7
Densité	1,0 g/cm^3
Viscosité	3,86 mPa.s LV, ULA, 100 rpm, 23 °C
Résistance à l'usure	Un revêtement AntiReflect correctement appliqué reste efficace pendant deux ans.
Réglementation de transport (ADR, RID, IMDG, IATA, IDN)	Pas de restrictions

Conditions de stockage

Conditionnement	IBC 1 000 litres (sur palette) Bidon de 20 litres (1 palette contient 48 bidons)
Durée de conservation	Les IBC/bidon non ouverts ont une durée de conservation de 12 mois maximum. Stockez dans un endroit bien ventilé et frais. AntiReflect doit être stocké à une température supérieure à 5 °C et doit être protégé de la surchauffe (au-dessus de 35 °C).

Cette fiche technique est basée sur de nombreuses années d'expérience. Nous ne pouvons pas être tenues responsable des dommages résultant de l'utilisation de ce produit ou d'un non respect des recommandations énoncées.
Le client doit vérifier, en utilisant les informations mises à sa disposition, si les produits fournis sont adaptés à l'application envisagée. En cas de doute, consultez nos spécialistes techniques via sales@redusystems.com.

ReduSystems est une marque de Lumiforte®

ReduSystems®

FICHE TECHNIQUE ANTIREFLECT



Mode d'emploi

Préparation	AntiReflect doit être pulvérisé sur une toiture de serre propre et sèche pour éviter les problèmes d'adhérence ou de mouillage. Les ouvrants de la serre doivent être totalement fermés lorsque le produit est appliqué. Les écrans d'ombrage doivent être ouverts pendant au moins une heure avant l'application afin que le verre soit réchauffé par la chaleur de la serre. Il est conseillé de remuer à petite vitesse le produit avant utilisation, surtout si un petit dépôt blanc est visible au fond du IBC/de bidon.
Conditions météorologiques	AntiReflect ne peut être appliqué que si les conditions météorologiques idéales sont réunies : • Une température extérieure entre 10 et 20 °C. • Une vitesse du vent inférieure à 2 m/s (7,2 km/h). Un vent fort entraînerait une perte de produit et une couche plus mince que prévu. • Pour un séchage rapide : humidité relative (HR) < 80 %. • Ne pas appliquer AntiReflect lorsque de la pluie est prévue dans les 24 heures.
Dilution	AntiReflect est disponible en deux formats différents : IBC et bidons de 20 litres, tous deux étant des produits prêts à l'emploi (RTU). Cela signifie qu'il n'est pas nécessaire de le diluer avec de l'eau : vous pouvez le vaporiser directement. La quantité recquise d'AntiReflect est incluse, soit un total de 1 200 litres par hectare. De plus, 100 litres supplémentaires sont fournis pour prendre en compte le remplissage des tuyaux et d'autres pertes potentielles. Cela garantit un processus d'application simple et efficace.
Protection personnelle	S'il y a un risque de contact avec la peau ou de contamination des vêtements, il convient de porter des vêtements de protection.
Équipements	• Machine : Pour une application précise et uniforme d'AntiReflect à un débit constant de 1 200 litres par hectare, utilisez une machine de pulvérisation équipée d'un ordinateur. Optez pour des buses de qualité, tels que les embouts en céramique rouge fendus Teejet XR (angle de pulvérisation de 110 degrés) pour garantir des revêtements uniformes. Pour concerver des performances optimales, veillez à nettoyer vos machines avant et après l'application d'AntiReflect. • Application manuelle : Cette méthode polyvalente est adaptable à diverses configurations d'équipement et offre une flexibilité dans le processus d'application, ce qui la rend adaptée à différents agencements de serre. • Drone : Les drones offrent une application précise et uniforme, particulièrement bénéfique pour les serres dont le toit est difficile d'accès. ** Remarque importante : quel que soit l'équipement choisi, il est essentiel d'obtenir un revêtement uniforme pour une garantir une efficacité optimale. Tout écart peut entraîner une diminution du gain de lumière. Pour un effet maximal d'antireflexion, l'application doit être la plus abondante possible tout en veillant à arrêter de pulvériser lorsque qu'AntiReflect commence à couler.*
Séchage	Pour garantir que le revêtement reste intact, appliquez-le avant la fin de journée et donc l'apparition de la condensation. Le temps de séchage, qui prend généralement deux heures, dépend de facteurs tels que la température extérieure, la température du verre et la vitesse du vent.
Nettoyage	Pour nettoyer le toit de votre serre avec un revêtement AntiReflect déjà appliqué, tenez compte des recommandations suivantes : Pour le nettoyage périodique : • Brosser avec de l'eau : il est recommandé dde le faire jusqu'à 10 fois par an en utilisant uniquement de l'eau et des brosses douces. • En option, ReduClean peut être utilisé en même temps que le brossage pour un nettoyage efficace. • Le nettoyage après avoir utilisé les revêtements Lumiforte peut être effectué en toute sécurité en appliquant le type et la quantité de nettoyant recommandés. Après le temps de pause recommandé pour le nettoyant, vous pouvez rincer le revêtement + le nettoyant à grandes eaux, attendre une grosse pluie ou effectuer le nettoyage à l'aide d'une machine équipée de brosses. Ces étapes garantissent un nettoyage adéquat tout en préservant le revêtement AntiReflect.
Élimination	À la fin de la durée de vie d'AntiReflect, ce dernier peut être éliminé en utilisant GS-4. Nous vous conseillons de ne pas jeter les résidus dans le bassin d'irrigation.

Environnement

Précautions environnementales	Éliminez de manière sécurisée, conformément aux réglementations locales/nationales. Empêchez le déversement dans les égouts et le réseau de distribution d'eau. Nous vous recommandons de ne pas laisser l'eau de rinçage avec de l'AntiReflect s'écouler dans le réservoir d'eau. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer à l'eau. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.

Cette fiche technique est basée sur de nombreuses années d'expérience. Nous ne pouvons pas être tenues responsable des dommages résultant de l'utilisation de ce produit ou d'un non respect des recommandations énoncées.
Le client doit vérifier, en utilisant les informations mises à sa disposition, si les produits fournis sont adaptés à l'application envisagée. En cas de doute, consultez nos spécialistes techniques via sales@redusystems.com.

ReduSystems est une marque de Lumiforte®

ReduSystems®